

Devant-huis

Le devant-huis est une aire couverte, dans une ferme, souvent ouverte sur l'extérieur, permettant d'accéder aux diverses parties du bâtiment (habitation, grange, écuries). Le devant-huis est une figure caractéristique de la région jurassienne. A Courtételle, le devant-huis établit un rapport particulier à la rue.

Habité d'un banc, d'un table où abritant le bois de chauffage, le devant-huis accueille le visiteur. C'est un seuil entre l'espace public de la rue et l'intimité de l'habitat

Dans la continuité de nombreuses constructions à Courtételle, le projet interprète le dispositif spatial du devant-huis afin de guider la séquence d'entrée des nouvelles écoles.



Râ

La morphologie du tissu construit du centre de village de Courtételle est principalement constituée de corps de fermes qui définissent un côté rue et un côté jardin.

Granges en bois, espaces chauffés en maçonnerie crépis, socles, fenêtres avec encadrement, tuiles et chéneaux en cuivre définissent le langage de l'architecture du cœur villageois.

Par ses formes, sa composition et ses proportions, le système constructif et la matérialité du projet cherchent à dialoguer avec l'architecture du quotidien. La nouvelle salle de sport rappelle les grandes constructions agricoles en bois tandis que les deux nouvelles écoles s'inscrivent dans la continuité des anciens bâtiments de la mairie et de l'école.



erger/

Le verger constitue une figure paysagère historique du village. Situé au centre du premier réseau viaire de Courtételle, le verger réunissaient le tissu construit.

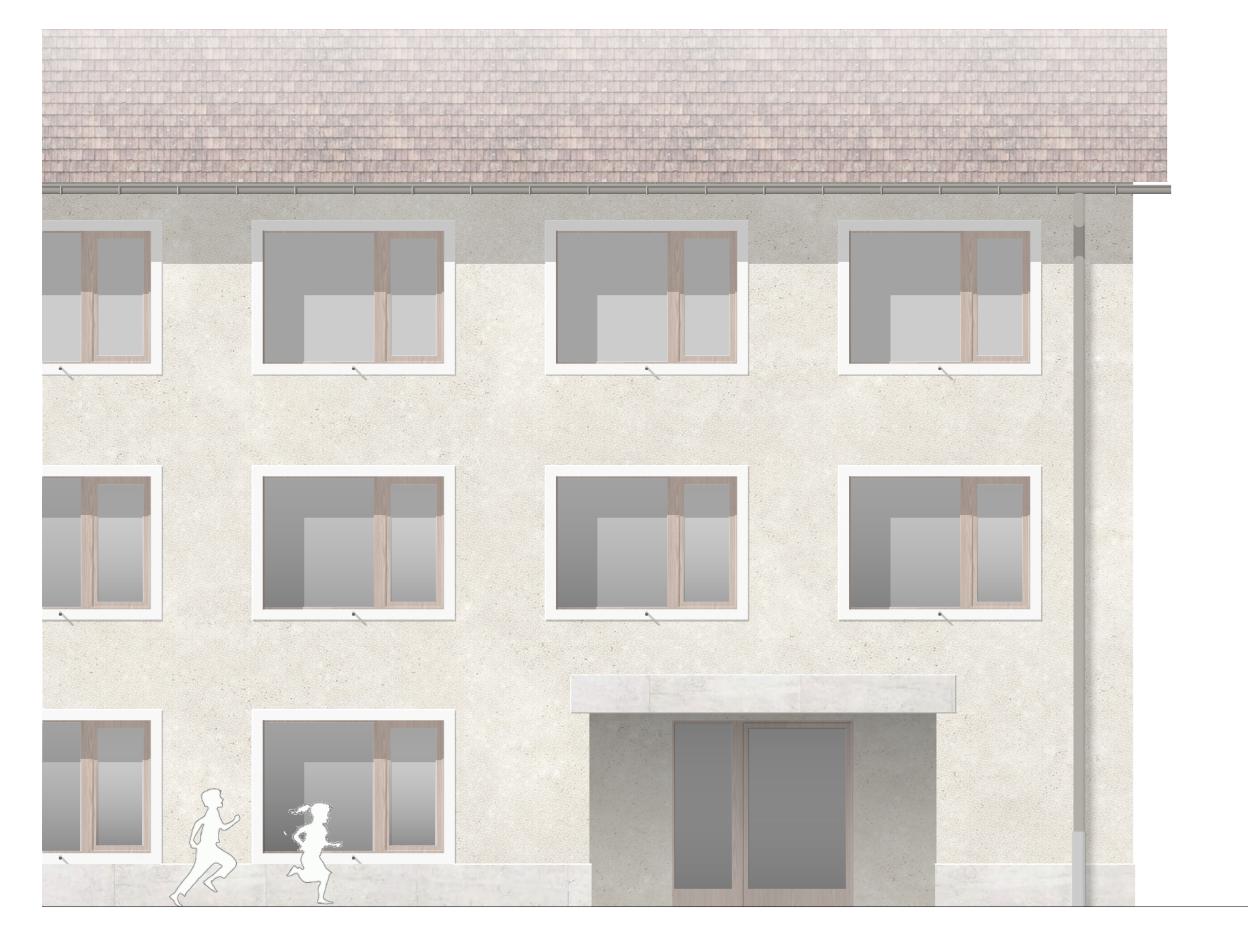
Malgré l'urbanisation de la deuxième moitié du XXème siècle, le verger établit encore un maillage identitaire d'espaces libres qui assure des perméabilités piétonnes. De la rue au jardin — du devant-hui au verger, ces permanences continuent de marquer l'espace vécu du village.

Par l'implantation du bâti et l'importance accordée au traitement des espaces libres, le projet souligne et affirme encore plus clairement la place du verger. Des essences fruitières anciennes sont replantées. En plus de sa valeur pédagogique et patrimoniale, les usages récréatifs du verger demeurent.

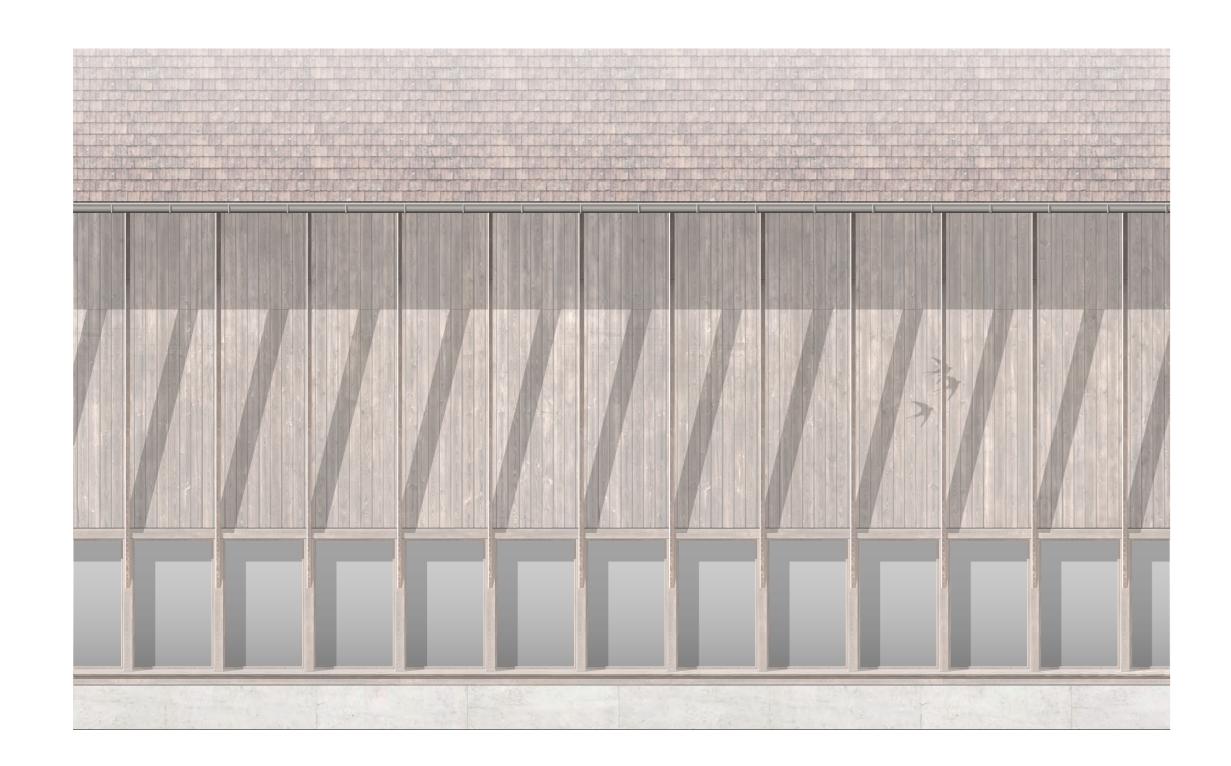


① plan de situation 1/500



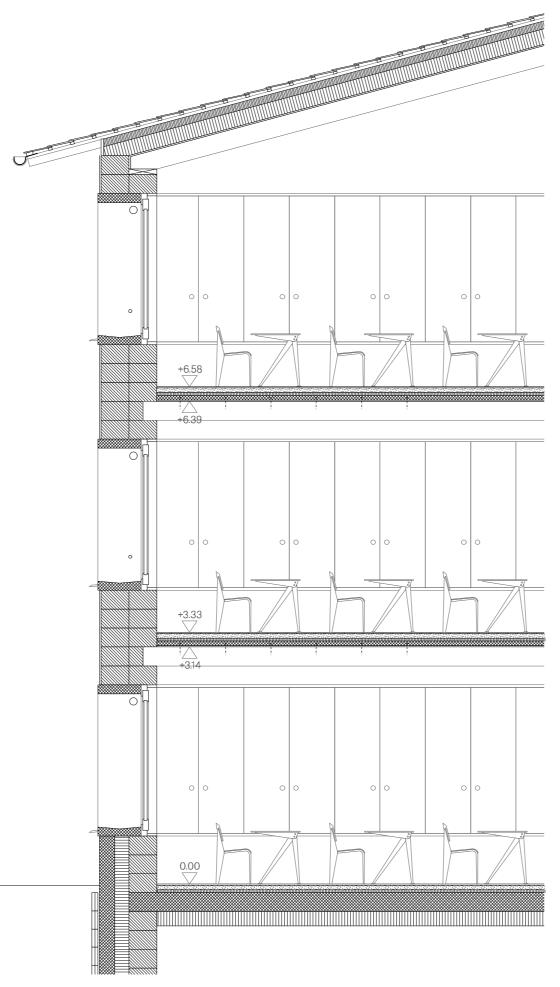


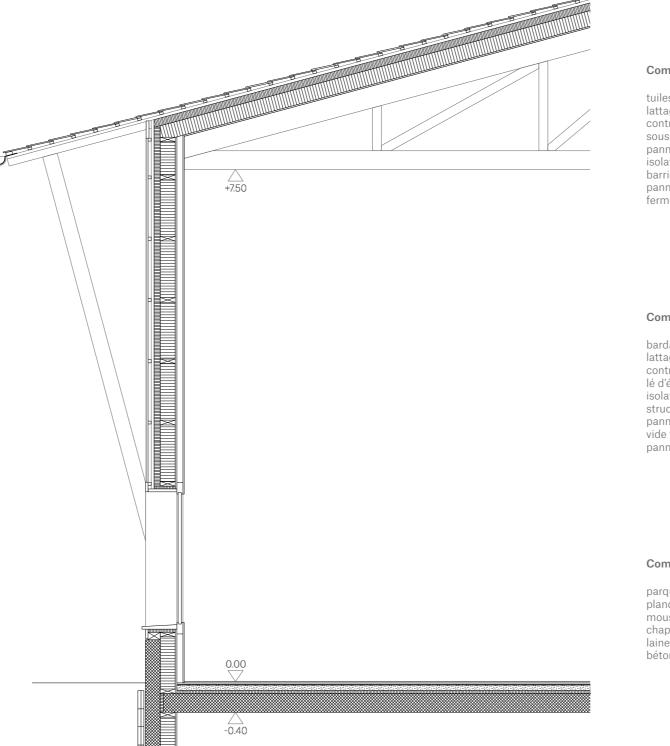
élévation école 1/50

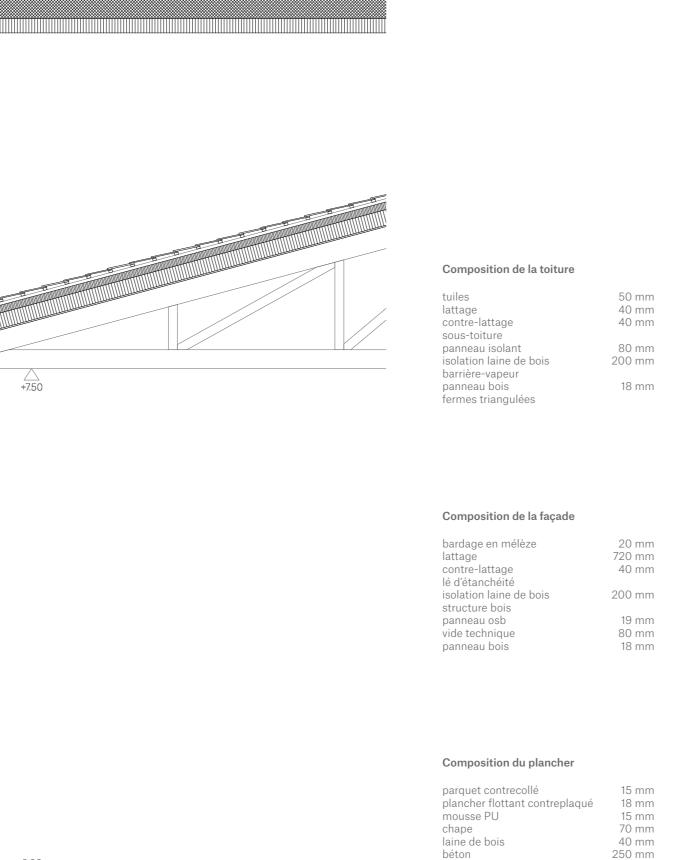


0 2.5 5

élévation salle de sport 1/50







Composition de la toiture

Composition de la façade

encadrement béton préfabriqué

Composition des planchers

Dalle bois-béton mixte

parquet en chêne massif

laine de bois

poutres bois

crépis à la chaux

fenêtres en chêne

brique isolante

peinture

contre-lattage

panneau isolant isolation laine de bois

barrière-vapeur panneau bois chevrons

sous-toiture

40 mm

40 mm

80 mm

200 mm

720 mm

40 mm

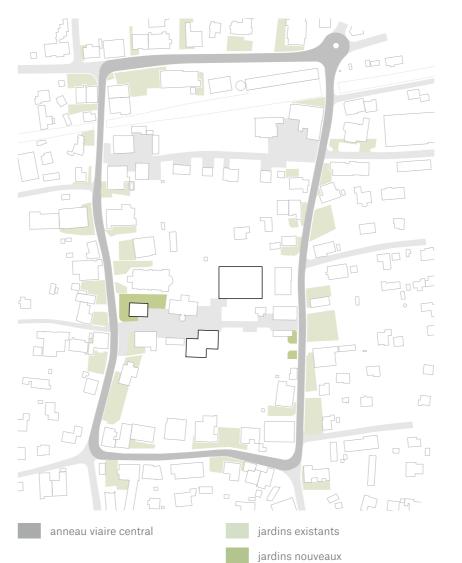
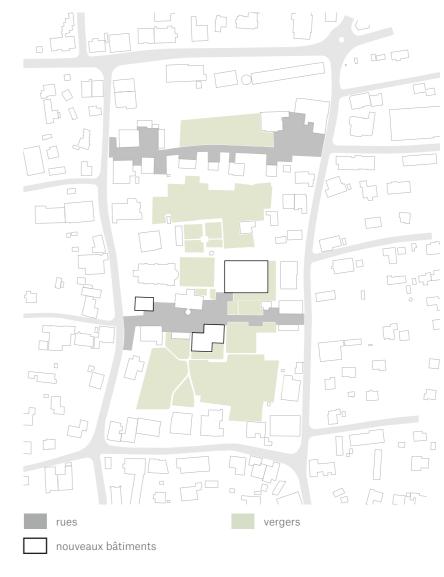


Figure séculaire de l'anneau

Historiquement le réseau de rue de Courtételle se caractérise par son anneau viaire central. Celui-ci se compose de la rue de l'Église, la rue du Préfet Comte, la rue Abbé-Joliat et la rue du Vieux Moulin. Cette figure séculaire est à l'origine de l'alignement des façades des fermes et de leurs jardins.

Le parti du projet est de compléter le front de façades donnant sur ces rues périphériques en y disposant la nouvelle école et son jardin qui forme le frontage sur le domaine public. A l'autre extrémité de la rue Emile Sanglard, la mise en place d'un abris à vélos souligne l'entrée de la rue et accueille les visiteurs.

Le projet complète la figure urbanistique en anneau par une disposition judicieuse des éléments du programme en respectant l'échelle villageoise du lieu.

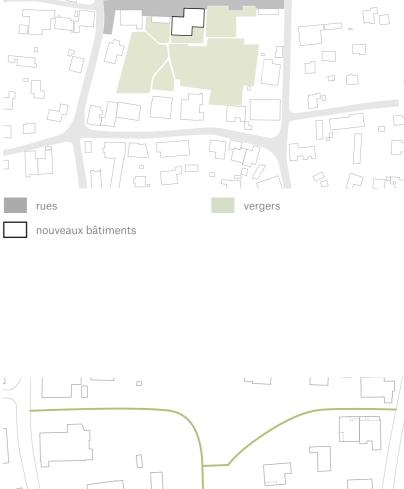


Rue partagée

Plus tardivement dans les années 50 et 80, nous constatons que l'anneau viaire est connecté par deux maillons : la rue Rambévaux et la rue Emile-Sanglard. Ces deux rues ont des caractères différents. La rue Rambévaux se caractérisent par de l'habitat résidentiel tandis que la rue Emile-Sanglard trouve son identité à travers les équipements publics existants : mairie, médiathèque, abris civil, écoles.

La mise en place des deux nouvelles écoles et de la salle de sport renforce le caractère de rue. A l'arrière de ces bâtiments, des espaces libres végétalisés de grandes dimensions prennent place : le cimetière et les vergers qui fonctionnent comme un système de parc au cœur

Le projet complète la rue des écoles et garantit des accès de qualité sur les vergers et le cimetière.

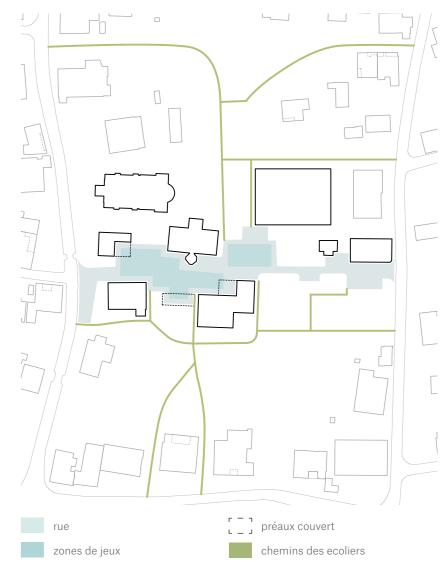


Programme

Le principal parti du projet est de proposer une distinction du programme sport et du programme école en proposant trois bâtiments. Le projet admet une disposition des nouvelles écoles de part et d'autre de la rue Emile Sanglard. Cette relation directe des écoles à la rue donne à l'espace public une vocation distributrice, récréative et suffisamment généreuse aux usages du quotidien (entrée des classes, récréation,

Dans le prolongement de l'église, la salle de sport s'installe en arrière plan par rapport à la rue. De part leurs usages propres, l'accès à ces grands volumes architecturaux se fait de façon plus discrète, à l'échelle

Le projet propose une disposition des bâtiments sur plusieurs plans, attenant ou en retrait de la rue, pour répondre à la variété des usages.



Cœur de village

La disposition des deux nouvelles écoles répond aux équipements publics existants. Cette proposition d'implantation permet d'offrir une diversité d'usages au sein même de la rue. Des dilatations spatiales disposées en quinconce de part et d'autre de la rue permettent une pluralité de pratiques tout en offrant une échelle humaine au lieu. Les deux préaux, le couvert, les jardins et la zone de jeux animent le cœur de l'espace public mais aussi ces bords.

Perpendiculairement à la rue se greffe le réseau de chemins des écoliers existant qui traversent le verger et le cimetière, ceux-ci permettent aussi l'accès à la salle de sport et à l'église.

Le projet affirme l'identité d'une rue piétonne diversifiée et riche. Son traitement et les programmes adjacents lui confère le rôle de cœur du village.

Une école passive

vergers

infrastructures

d'une observation des lieux et de l'architecture de de chauffer le bâtiment de l'école. Avec une enveloppe Courtételle. A la recherche du caractère, nous avons performante d'un U = 0.14 W/m²K composé de deux arpenté les rues pour récolter les couleurs, les matières, les textures locales. Cette recherche a orienté le projet vers une architecture « commune » aux formes simples les calories émises par les activités internes suffiraient et naturelles.

rue

contemporaine qui trouve sa place dans les relations de plus en plus utilisé à l'image du projet à *Lustenau* architectoniques et paysagères existantes.

La forme simple des nouveaux bâtiments projetés renvoie à la mise en oeuvre et à la typologie des maisons La salle de gymnastique est dessinée avec le même du village dessinées avec des dimensions compactes esprit que l'école. A la manière d'une grande ferme en et murales.

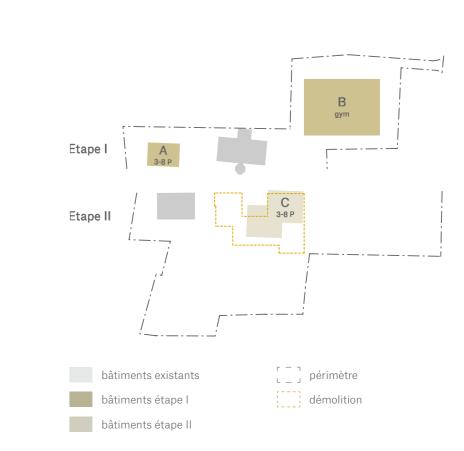
construction à l'aspect murale telles les «bâtisseurs» un avant-toit généreux qui protège la façade des de Courtételle. Le travail du maçon est fortement intempéries. mis à contribution dans la proposition constructive. L'appareillage des murs en brique de terre cuite forme une épaisseur importante de 72 cm recouverte d'un et la minéralisé de l'école forment un tout identifiable crépis texturé à la chaux. Les ouvertures en façades sont dans le tissu du village. soulignées par un encadrement en béton aggloméré de 56 cm. Ce dessin rappelle la composition des fenêtres ponctuelles qu'on retrouve dans les maisons du village. Les planchers se composent de solives en bois apparent. La chaleur de ce matériaux s'exprime aussi

comme revêtement visible dans les classes.

rangées de briques Ambiotherm AT36.5. Nos modèles thermiques ont démontrés que les apports solaires et à faire chauffer le bâtiment des écoles sans avoir recours à des installations de chauffage. L'objectif est Notre ambition formelle est de dessiner une architecture d'atteindre une école « passive » basée sur un schéma de Baumschlager et Eberle. Cette solution s'exprime en faveur d'une architecture et d'une technicité simple.

bois avec ses avant-toits, la charpente et la structure sont visibles depuis l'extérieur. Les chevrons, soutenus Notre choix constructif pour l'école s'oriente sur une par des béquilles de bois donnent un rythme et forment

La matérialité de la façade en bois de la salle de sport



Phasage

La 1^{ère} étape prévoit la construction de la salle de sport (bâtiment B) à la place de l'usine existante ainsi que la construction des 5 salles de classes (bâtiment A) adjacentes à la rue Emile Sanglard à l'est du périmètre. Les bâtiments de la 1ère étape sont construits sans interrompre le fonctionnement actuel de l'école existante.

La 2^{ème} étape prévoit la démolition de l'école existante et la construction des dernières salles de classes (bâtiment C). Ce dernier bâtiment propose une circulation en demi-niveaux qui intègre la différence de niveau entre la rue et le verger. La 2ème étape inclut également la construction des aménagements extérieurs de la rue.

Le choix de répartir le programme en trois bâtiments distincts garantit la cohérence des usages tout en proposant une volumétrie à l'échelle du village.

